

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Neuville, tenue le lundi le 8 janvier 2024, à 19 h 00, à la salle Plamondon de l'hôtel de ville.

Sont présents : Monsieur le maire, Bernard Gaudreau, président

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Serge Beaulieu
Luc Bertrand
Luc Delisle
Anne-Sophie Paquet
Simon Sheehy
Denise Thibault

Sont également présentes : Mme Marie-Krystine Beauregard, directrice générale et greffière
Mme Sabrina Fiset, directrice des loisirs et de la culture

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

24-01-01

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 00 et sur proposition de madame Denise Thibault, l'ordre du jour est approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a analysé le contenu du projet de planification budgétaire 2024 lors de sa réunion plénière du 18 décembre 2023 ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LUC DELISLE ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte la planification budgétaire 2024 au montant total de **7 205 033 \$**, telles que présentées ci-après :

DÉPENSES :

Administration générale et communications	1 199 989 \$
Sécurité publique	1 121 642 \$
Transport	1 141 184 \$
Hygiène du milieu	1 201 434 \$
Urbanisme & environnement	322 666 \$
Loisirs et culture	1 369 118 \$
Frais de financement	739 666 \$
Immobilisations	109 334 \$
TOTAL :	7 205 033 \$

REVENUS :

Taxes	5 518 191 \$
Paiement tenant lieu de taxes	55 450 \$
Autres revenus de sources locales	846 160 \$
Transferts	384 484 \$
Affectation surplus et fonds réservés	400 748 \$
TOTAL :	7 205 033 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024, 2025 et 2026

24-01-03

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Neuville doit adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 en vertu de l'article 473 de la Loi sur les cités et villes ;

CONSIDÉRANT QUE ces immobilisations sont conditionnelles à l'obtention de subventions gouvernementales ;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME DENISE THIBAUT ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026, tel que présenté au montant total de 39 275 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. FERMETURE DE LA SÉANCE

24-01-04

Ayant épuisé les points à l'ordre du jour, sur proposition de monsieur Luc Bertrand, le président lève la séance à 19 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En signant le présent procès-verbal, monsieur Bernard Gaudreau, président et maire, reconnaît avoir signé l'ensemble des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffe